



Réf : 2021A0098-AF

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Philippe PIETTE demeurant Rue du Suffrage Universel 47 à 4140 Sprimont et Madame Micheline PUFFET demeurant Rue Marie Paule Molitor Peffer 2/2 à 8245 Mamer (Grand-Duché du Luxembourg).

Le terrain concerné est situé Rue Guillaume Lekeu 33 à 4802 Heusy et cadastré division 5, section A n°464H, 464L, 469B pie, 464K.

Le projet est de type : **Transformation d'une ancienne maison de repos "Les Hespérides" en un ensemble de 22 appartements, aménagement d'un parking souterrain de 26 places, création d'un chemin d'accès carrossable privé et aménagement d'une zone de stationnement en plein air (6 places)**. Il présente les caractéristiques ci-après.

Considérant les articles D.IV. 5, D.VIII.6 et R.IV.40-2 du CoDT, **la demande de permis d'urbanisme est soumise à annonce de projet** pour les motifs suivants :

- *Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° du CoDT : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;*
- *Ecarts au Schéma de développement communal (densité, gabarit, stationnement, mixité des logements)*

Le dossier peut être consulté- **sur rendez-vous** - à l'Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30. **Nous vous invitons à prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.**

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'avis est affiché du 05/01/2022 au 26/01/2022.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11/01/2022 au 26/01/2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@verviers.be

A Verviers, le 03 janvier 2022

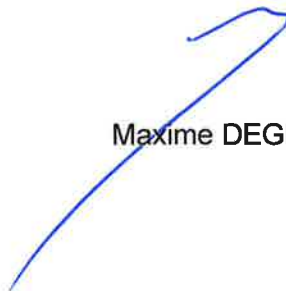
Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,



Christiane THISSEN.



Pour la Bourgmestre :
L'Echevin délégué,



Maxime DEGEY.